

rapport annuel 10

Le 53^e rapport financier de la Banque Migros SA

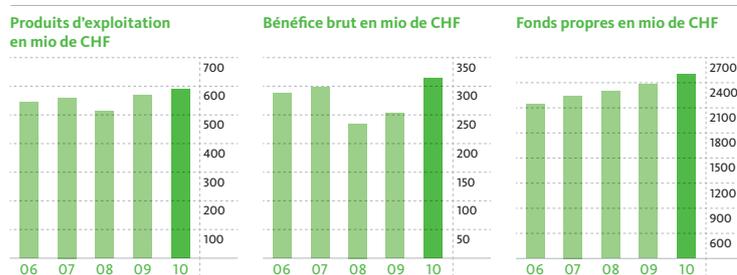
Ratios

Comptes annuels en mio de CHF / Variation	2010	
Produits d'exploitation	593	+3,7%
Charges d'exploitation	278	-12,5%
Bénéfice brut	315	+23,9%
Résultat d'exploitation	275	+22,5%
Bénéfice de l'année	173	+24,7%
Somme du bilan	33 714	+3,1%
Prêts à la clientèle	28 985	+4,7%
Fonds de la clientèle	25 954	+1,8%
Afflux de fonds de la clientèle	472	-67,8%
Fonds propres ¹	2 526	+5,6%
Fortune totale des dépôts-titres de la clientèle	11 348	+2,2%
Fortune des fonds Mi-Fonds	2 752	-2,8%
Effectif du personnel ²	1 373	+6,4%
Nombre de succursales	59	+3
Normes de fonds propres		
Fonds propres pouvant être pris en compte	2 545	
Fonds propres exigibles	1 433	
Taux de couverture	178%	
Ratios		
Fonds de la clientèle en % des prêts à la clientèle	89,5%	
Rendement des fonds propres ³	11,2%	
Charges d'exploitation en % des produits d'exploitation	46,9%	

¹ y compris réserve pour risques bancaires généraux

² effectif corrigé du temps partiel, places d'apprentissages à 50%

³ résultat d'exploitation en % de la moyenne des fonds propres



Bénéfice en forte progression

La Banque Migros a su maintenir le cap sur la croissance durant l'exercice 2010. Le produit d'exploitation s'est accru de 3,7%, à CHF 593 millions, soit le niveau le plus élevé de l'histoire de la banque. Les crédits hypothécaires, en particulier, ont connu une nette expansion, comme en témoigne la hausse de 1,1 milliard, à CHF 26,1 milliards, affichée par les prêts. Quant à l'offensive sur les prix dans le domaine du crédit privé, elle s'est traduite par un accroissement du volume de 40%, à CHF 805 millions. Au plan des charges courantes, la Banque Migros a pu réaliser des économies substantielles, notamment dans le domaine informatique. Les charges d'exploitation ont ainsi reculé de 12,5%, à CHF 278 millions. Enfin, le montant alloué aux provisions et pertes s'est avéré très restreint, ce qui a permis de clore l'exercice 2010 sur un bénéfice en hausse de 24,7%, à CHF 173 millions.

Herbert Bolliger

Président du Conseil d'administration

Dr. Harald Nedwed

Président de la Direction générale

Table des matières

Avant-propos du président du Conseil d'administration	4
Commentaire sur l'exercice 2010	5
Commentaire sur les comptes annuels 2010	7
Compte de résultat 2010	10
Bilan au 31 décembre 2010	12
Tableau de financement 2010	14
Annexe aux comptes annuels	15
Informations se rapportant au bilan	19
Informations sur les opérations hors bilan	31
Informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles	32
Rapport de l'organe de révision	34
Organigramme	35

En dix ans, les fonds d'épargne de la Banque Migros sont passés de 10 à 22 milliards de francs. Les prêts hypothécaires en ont fait autant, progressant de 16 à 26 milliards de francs.

La clé de cette formidable croissance: des clients satisfaits qui savent apprécier la qualité du conseil, les produits éprouvés et les conditions attrayantes de la Banque Migros.

avant-propos du président du conseil d'administration

La reprise des marchés financiers peine encore à s'affirmer, les taux d'intérêt sont toujours au plus bas, et la plupart des indices boursiers restent bien loin de leurs sommets antérieurs. Dans ce contexte, la solide croissance du bénéfice que la Banque Migros a dégagée durant l'exercice 2010 est d'autant plus réjouissante: par rapport à l'année précédente, le bénéfice brut s'est accru de 24%, à CHF 315 millions, et le produit d'exploitation s'est hissé à CHF 593 millions, atteignant ainsi un nouveau record dans l'histoire de la banque.

Sur les marchés de capitaux mondiaux, l'exercice sous revue a été marqué par de grandes incertitudes, causées notamment par l'envolée des dettes publiques. Les politiques monétaires extrêmement expansionnistes mises en place par les banques centrales et la flambée de craintes déflationnistes qui s'en est suivie ont fait plonger les taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas. Le rendement de l'emprunt de la Confédération à 10 ans a atteint ainsi en août le plancher de 1,08%. Dans les mois qui ont suivi, ce taux est remonté à 1,74%, niveau qui demeure toutefois bien en dessous de sa moyenne à long terme. En Suisse, l'économie domestique a surpris par sa vigueur: le produit intérieur brut a déjà dépassé les valeurs qu'il affichait avant la crise financière, et le chômage a reculé bien en deçà de la barre des 4%.

Les grands indices boursiers ont terminé l'année sur un léger gain pour la plupart, après avoir fait état d'un fléchissement passager durant l'été. Le Swiss Performance Index (SPI) a clôturé l'année en hausse de 2,9%, tandis que l'indice des actions mondiales MSCI World a fait un bond de 9,6%. Du côté des changes, la cherté du franc a affecté aussi bien les exportateurs suisses que les investisseurs ayant misé sur des actions ou des obligations en monnaies

étrangères. L'euro a en effet perdu 15,8% de sa valeur face à la monnaie helvétique, alors que le dollar américain a cédé 9,8%.

Profitant de l'évolution positive de la conjoncture suisse, la Banque Migros a pu accroître son produit d'exploitation de 3,7%, à CHF 593 millions, durant l'exercice 2010. Le principal vecteur de cette croissance a été le volume des prêts hypothécaires, lequel a progressé de CHF 1,1 milliard, à CHF 26,1 milliards. En outre, l'offensive sur les prix lancée au printemps dans le domaine du crédit privé s'est traduite par une augmentation des volumes de 40%, à CHF 805 millions. Le très faible montant net alloué aux provisions et pertes (CHF 3,4 millions) montre que la Banque Migros est restée fidèle à sa politique cohérente et prudente en matière d'octroi de crédits et de gestion des risques. Au plan des coûts, la banque est parvenue à réaliser des économies considérables en 2010. Les charges d'exploitation ont notamment reculé de 12,5%, à CHF 278 millions, suite à l'introduction de la nouvelle plateforme informatique en novembre 2009.

Je remercie ici la Direction générale, ainsi que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour le solide engagement dont ils ont fait preuve et qui a contribué à ces excellents résultats. J'adresse également mes remerciements sincères à nos clientes et clients pour la confiance et la fidélité qu'ils témoignent à l'égard de la Banque Migros.



Herbert Bolliger
Président du Conseil d'administration

commentaire sur l'exercice 2010

Profitant de l'évolution réjouissante de ses revenus ainsi que d'importantes économies de coûts, la Banque Migros a enregistré une solide croissance de son bénéfice sur l'exercice 2010. Le bénéfice brut s'est accru de 23,9%, à CHF 315 millions.

Produit d'exploitation record

En 2010, le produit d'exploitation a augmenté de 3,7%, à CHF 593 millions, dépassant ainsi le résultat record atteint l'an dernier. La solide croissance des prêts hypothécaires – qui progressent de CHF 25,0 milliards à CHF 26,1 milliards – a largement contribué à cet accroissement. La banque est néanmoins restée fidèle à sa politique cohérente et prudente en matière d'octroi de crédits et de gestion des risques. Malgré la pression accrue sur les prix, les opérations d'intérêts ont affiché une progression appréciable de 3,4%, s'établissant à CHF 474 millions. Les taux hypothécaires de la Banque Migros ont baissé durant l'exercice 2010 et touché de nouveaux plus bas historiques: les hypothèques à taux fixe de deux ans sont descendues à un plancher de 1,10%, tandis que celles à cinq et dix ans sont tombées à 1,71% et 2,35%, respectivement.

Offensive sur les prix pour le crédit privé

Le volume des crédits privés s'est inscrit en hausse de 40%, à CHF 805 millions. A fin mars 2010, la Banque Migros a réduit son taux d'intérêt pour le crédit privé en ligne de 8,5% à 5,9%. S'agissant des crédits contractés par courrier ou directement auprès d'une agence, le taux a été abaissé à 7,9%. Conséquence de cet écart de taux: plus de 90% des demandes de crédit privé se sont faites au travers d'internet. A titre de comparaison, les taux appliqués par les trois principaux concurrents de la Banque Migros sont restés compris entre 9,9% et 14,5%. En réaffirmant ainsi son leadership en matière

de prix, la banque a incité bon nombre de clients à dénoncer de manière anticipée les crédits privés contractés auprès d'autres prestataires plus chers pour rejoindre la Banque Migros. Cet abaissement des taux d'intérêt n'a en rien modifié les directives strictes de la Banque Migros concernant l'examen du crédit, notamment pour ce qui est de la capacité financière des preneurs de crédit.

Politique de risque éprouvée

La situation de la Banque Migros en matière de risques demeure des plus favorable. Le montant net affecté aux provisions et pertes sur les douze derniers mois n'a été que de CHF 3,4 millions, un chiffre encore inférieur au niveau déjà très faible relevé durant l'exercice précédent (CHF 8,1 millions). La dotation en fonds propres et la structure de refinancement restent extrêmement solides.

Hausse du bénéfice grâce à une compression des coûts

Les charges d'exploitation ont pu être réduites de 12,5%, à CHF 278 millions. La nouvelle plateforme informatique mise en service au début novembre 2009 a notamment permis de réaliser des économies considérables. Les autres charges d'exploitation ont diminué ainsi de 27,5%, soit de CHF 41 millions. En revanche, l'investissement dans la nouvelle plateforme informatique a entraîné une hausse des amortissements de CHF 21 millions, à CHF 36 millions. Exprimé en équivalent plein temps, l'effectif en personnel a augmenté de 6,4% et se chiffre à 1373 collaborateurs. A fin décembre, le nombre d'apprentis s'élevait à 77. Malgré cette forte création d'emplois, les frais de personnel ne se sont accrues que dans une faible mesure. Cela est notamment dû au fait que l'aboutissement de l'installation

de la plateforme IT a permis de supprimer diverses charges extraordinaires telles que la formation et la préparation des collaborateurs au nouveau système informatique. Au total, les frais de personnel se sont montés à CHF 171 millions, ce qui représente une hausse de 0,6%. L'évolution positive des revenus et les économies considérables réalisées au plan des coûts se sont traduites par une solide croissance du résultat net. Le bénéfice brut s'est accru de 23,9% à CHF 315 millions, et le résultat d'exploitation après amortissements et provisions a même progressé de 22,5% à CHF 275 millions.

Expansion du réseau de filiales en bonne voie

Dans le cadre de l'extension de son réseau entamée en 2008, la Banque Migros a déjà ouvert 14 nouvelles succursales, auxquelles sont venues s'ajouter les agences inaugurées l'an dernier à Genève-La Praille, Martigny et Wohlen. Cinq nouvelles ouvertures sont prévues en 2011, avec dans l'ordre Bulle (21 janvier), Lenzburg (1 avril), Wädenswil (7 avril), Berthoud et La Chaux-de-Fonds. Au terme de cette nouvelle étape, notre réseau comptera 64 succursales. La Banque Migros renforce également sa présence au sein des supermarchés Migros, via l'installation de nouveaux bancomats. Près de 20 nouveaux emplacements ont d'ores et déjà été mis en service durant l'année 2010, et ce développement est appelé à se poursuivre en 2011.

Nouveau fonds de placement lancé avec succès

Le nouveau fonds de fonds lancé au 31 mars 2010 et dédié au marché immobilier suisse, Mi-Fonds (CH) SwissImmo, a suscité une forte demande, totalisant en fin d'année un volume de CHF 121 millions. Au 31 décembre, l'ensemble des actifs sous gestion au sein des 23 Mi-Fonds atteignaient CHF 2,8 milliards.

Nouveau responsable du segment Premium Banking

La Banque Migros a confié la direction du segment Premium Banking à Markus Maag, qui a pris ses fonctions à compter du 1^{er} octobre 2010 et est devenu membre de la Direction générale. Entré à la Banque Migros en 2004, Markus Maag était à la tête de la Région Suisse orientale depuis octobre 2006. Son prédécesseur, Thomas Müller, qui avait assumé la direction de ce segment durant cinq ans, a décidé de relever un nouveau défi professionnel en dehors de la Banque Migros.

Toujours sur le chemin de la croissance

La Banque Migros aborde l'exercice 2011 avec optimisme. Grâce au solide capital de confiance dont elle bénéficie auprès de ses clients, à son potentiel de distribution renforcé par l'ouverture de nouvelles succursales et à sa gestion des coûts efficace, elle est bien placée pour conquérir de nouvelles parts de marché dans les années à venir, même dans un contexte marqué par une intensification de la concurrence.

commentaire sur les comptes annuels 2010

Opérations de crédit

En 2010, les créances hypothécaires ont progressé de 4,4%, à CHF 26,1 milliards. Durant l'année sous revue, la Banque Migros est restée fidèle à sa politique prudente en matière de risque, ce qui n'a pas empêché une solide croissance des volumes de crédit.

La conversion des hypothèques à taux variable vers les hypothèques à taux fixe s'est poursuivie en 2010: à la date de clôture du bilan, les prêts hypothécaires à taux fixe représentaient 85% de l'ensemble des hypothèques, contre 78% au terme de l'exercice précédent.

Le paiement des intérêts s'est à nouveau effectué de manière satisfaisante dans le secteur hypothécaire. Les intérêts arriérés (hors créances compromises et créances en souffrance) n'ont représenté que 0,1% du produit total des intérêts provenant des hypothèques.

Grâce à notre offensive sur les prix dans le crédit privé, le poste «Créances sur la clientèle» a progressé de 7,1% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à CHF 2,9 milliards.

Placements en titres

La banque détient d'importantes réserves de liquidités sous la forme de placements en titres, afin de pouvoir assurer le refinancement des prêts à la clientèle en tout temps, même en cas de modifications des conditions du marché. Les placements en titres détenus sous les postes «Portefeuilles de titres destinés au négoce» et «Immobilisations financières» se composent en majeure partie d'obligations et de fonds de placement diversifiés, et totalisent CHF 2,0 milliards. Durant l'exercice sous revue, ces réserves de liquidités ont diminué de CHF 80 millions.

Refinancement

La politique de taux bas de la Banque nationale suisse a donné lieu à un transfert des fonds de la clientèle des placements à rémunérations fixes et à long terme vers des placements sous forme de dépôts en compte. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont ainsi progressé de 5,2%, tandis que les obligations de caisse ont reculé de 37,1%. Les fonds de la clientèle totalisent CHF 26,0 milliards, ce qui représente 90% des prêts accordés à la clientèle. C'est dire que la Banque Migros continue à bénéficier d'une structure de refinancement favorable.

Fonds propres

Le bénéfice satisfaisant enregistré au terme de l'exercice sous revue a permis de consolider encore la base de fonds propres de la Banque Migros. Le dividende distribué à fin 2009 totalisait CHF 85 millions; le dividende proposé pour l'exercice 2010 représente CHF 110 millions. Les fonds propres pouvant être pris en compte au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB) s'élèvent ainsi à CHF 2545 millions au 31 décembre 2010. Par rapport aux fonds propres exigibles, le taux de couverture s'établit à un niveau confortable de 178%.

Produits

Les opérations d'intérêts demeurent la première source de revenus de la Banque Migros, ce secteur générant près de 80% de ses produits en 2010. Grâce à la structure de refinancement favorable dont bénéficie la banque, la marge d'intérêt ne s'est que légèrement modifiée. Par rapport à l'exercice précédent, le produit des opérations d'intérêts a progressé de 3,4%, à CHF 474 millions.

Le produit des opérations de commissions et des prestations de services a pu être maintenu au niveau de l'exercice précédent. Dans le contexte de marché difficile qui a prévalu en 2010, la retenue des investisseurs s'est ressentie au niveau des commissions dans les opérations sur titres. Dans les autres prestations de services en revanche, l'exercice 2010 se solde par un résultat nettement supérieur à l'année précédente. Globalement, le produit des opérations de commissions et des prestations de services s'est accru de 1,6% par rapport à 2009.

Le produit des opérations de négoce est issu du négoce de devises, d'espèces et de métaux précieux à hauteur de 92%, soit CHF 36 millions. La gestion des placements en titres destinés au négoce a généré en outre un revenu de CHF 3 millions.

Charges

Le renforcement de nos capacités de conseil s'est traduit par une augmentation des effectifs. Par rapport à l'exercice précédent, l'effectif du personnel a ainsi augmenté de 83 unités et totalise 1373 collaborateurs à fin 2010. Le recul sensible des dépenses de personnel liées à des projets spécifiques a permis de limiter la progression des charges de personnel (+0,6%).

Par ailleurs, la nouvelle plateforme informatique mise en service en novembre 2009 a permis de réaliser des économies considérables. Ainsi, les autres charges d'exploitation ont diminué de 27,5%, à CHF 108 millions.

Répartition du bénéfice

En plus de l'attribution aux réserves et provisions nécessaires, le bon résultat opérationnel (CHF 275 millions) permet la constitution de réserves prévisionnelles pour risques bancaires généraux de CHF 47,5 millions. Au terme de cette opération, le bénéfice net ressort à CHF 173 millions, contre CHF 138 millions à fin 2009.

Dépôts de titres

Près de 92 000 clients ont confié leurs titres en dépôt à la Banque Migros. Le volume des dépôts-titres s'est inscrit en légère progression (+2,2%), à CHF 11,3 milliards, ce qui s'explique par la stagnation que les marchés boursiers ont affichée par rapport à l'exercice précédent.

compte de résultat 2010

en 1000 CHF	2010	2009	Variation	en %
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des intérêts et des escomptes	780 532	819 584	-39 052	-5
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	42 748	39 453	+3 295	+8
Charges d'intérêts	-349 562	-401 012	-51 449	-13
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	473 718	458 025	+15 693	+3
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les opérations de crédit	4 054	4 617	-563	-12
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	58 709	58 171	+538	+1
Produit des commissions sur les autres prestations de service	27 864	26 448	+1 415	+5
Charges de commissions	-16 892	-16 648	+244	+1
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	73 734	72 588	+1 146	+2
Résultat des opérations de négoce				
	39 757	38 099	+1 659	+4
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	0	0	+0	+0
Produits des participations	1 968	1 541	+427	+28
Résultat des immeubles	3 069	2 922	+147	+5
Autres produits ordinaires	1 402	0	+1 402	-
Autres charges ordinaires	-337	-811	-475	-59
Sous-total autres résultats ordinaires	6 103	3 652	+2 451	+67
Produit d'exploitation				
	593 312	572 363	+20 949	+4

Les montants figurant dans le compte de résultat, dans le bilan et dans les tableaux sont arrondis. Il se peut donc que les totaux ne correspondent pas à la somme des différentes composantes.

en 1000 CHF	2010	2009	Variation	en %
Produit d'exploitation	593 312	572 363	+20 949	+4
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	-170 531	-169 471	+1 060	+1
Autres charges d'exploitation	-107 892	-148 789	-40 897	-27
Sous-total charges d'exploitation	-278 423	-318 260	-39 837	-13
Bénéfice brut	314 889	254 103	+60 786	+24
Amortissements sur l'actif immobilisé	-36 064	-21 242	+14 822	+70
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-3 405	-8 119	-4 713	-58
Résultat d'exploitation (résultat intermédiaire)	275 420	224 742	+50 678	+23
Produits extraordinaires	2 116	151	+1 966	-
Charges extraordinaires	-47 496	-32 813	+14 683	+45
attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	-47 496	-31 440	+16 056	+51
Impôts	-57 459	-53 676	+3 783	+7
Bénéfice de l'exercice	172 581	138 403	+34 178	+25

Emploi statutaire du bénéfice

Les comptes annuels statutaires de la Banque Migros font état d'un bénéfice de CHF 172,6 millions et d'un bénéfice reporté de CHF 646 396 pour l'exercice considéré. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'utiliser le bénéfice comme suit:

en 1000 CHF	2010	2009	Variation	en %
Emploi du bénéfice				
Bénéfice de l'exercice	172 581	138 403	+34 178	+25
Bénéfice reporté	646	243	+403	+166
Bénéfice résultant du bilan	173 228	138 646	+34 581	+25
Le Conseil d'administration propose d'utiliser le bénéfice comme suit				
Attribution à la réserve légale générale	8 000	5 000	+3 000	+60
Constitution / Dissolution des autres réserves	55 000	48 000	+7 000	+15
Distribution du bénéfice	110 000	85 000	+25 000	+29
Bénéfice reporté	228	646	-419	-65

Les chiffres de l'exercice précédent sont conformes à la décision de l'assemblée générale.

bilan au 31 décembre 2010

en 1000 CHF	2010	2009	Variation	en %
Actifs				
Liquidités	1 100 007	1 181 532	-81 524	-7
Créances sur les banques	1 196 971	1 297 098	-100 127	-8
Créances sur la clientèle	2 913 334	2 720 818	+192 516	+7
Créances hypothécaires	26 071 819	24 966 346	+1 105 473	+4
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	184 910	349 677	-164 767	-47
Immobilisations financières	1 822 857	1 737 783	+85 074	+5
Participations	43 730	36 386	+7 344	+20
Immobilisations corporelles	296 904	301 689	-4 785	-2
Comptes de régularisation	67 250	67 071	+179	+0
Autres actifs	16 262	27 901	-11 639	-42
Total des actifs	33 714 043	32 686 300	+1 027 743	+3
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	4 641	4 700	-59	-1

en 1000 CHF	2010	2009	Variation	en %
Passifs				
Engagements envers les banques	46 874	38 887	+7 986	+21
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	21 638 239	20 570 689	+1 067 550	+5
Autres engagements envers la clientèle	3 163 256	3 090 713	+72 542	+2
Obligations de caisse	1 152 580	1 831 601	-679 021	-37
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 531 000	4 080 500	+450 500	+11
Comptes de régularisation	119 834	135 526	-15 691	-12
Autres passifs	120 236	138 822	-18 586	-13
Correctifs de valeurs et provisions	415 839	408 453	+7 386	+2
Réserves pour risques bancaires généraux	1 121 958	1 074 462	+47 496	+4
Capital social	700 000	700 000	+0	+0
Réserves issues du bénéfice	531 646	478 243	+53 403	+11
Bénéfice de l'exercice	172 581	138 403	+34 178	+25
Total des passifs	33 714 043	32 686 300	+1 027 743	+3
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	469 147	560 383	-91 236	-16
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels	206 126	174 036	+32 090	+18
Engagements irrévocables	484 625	395 605	+89 020	+23
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	32 274	32 274	+0	+0
Instruments financiers dérivés				
Montant du sous-jacent	382 556	258 334	+124 222	+48
Valeurs de remplacement positives	5 635	1 089	+4 547	+418
Valeurs de remplacement négatives	14 362	7 047	+7 315	+104
Opérations fiduciaires	1 435 029	1 407 123	+27 906	+2

tableau de financement 2010

en 1000 CHF	Sources de fonds 2010	Emplois de fonds 2010	Sources de fonds 2009	Emplois de fonds 2009
Bénéfice du groupe	172 581		138 403	
Amortissements sur l'actif immobilisé	36 064		21 242	
Correctifs de valeurs et provisions	7 386		5 973	
Réserves pour les risques bancaires généraux	47 496		31 440	
Comptes de régularisation actifs		179	3 350	
Comptes de régularisation passifs		15 691		5 294
Dividende de l'exercice précédent		85 000		80 000
Flux de fonds du résultat opérationnel	162 657		115 113	
Capital social	0		0	
Flux de transactions de capitaux propres	0		0	
Participations		7 344		9 643
Immobilisations corporelles		31 279		76 563
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé et dans les participations		38 623		86 206
Créances hypothécaires		1 105 473		721 207
Créances sur la clientèle		192 516		337 595
Fonds d'épargne et de placement	1 067 550		3 407 730	
Autres engagements envers la clientèle	72 542			1 238 107
Emission d'obligations de caisse		679 021		702 593
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	450 500		193 900	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	164 767			50 868
Immobilisations financières		85 074		85 878
Créances sur les banques	100 127			487 001
Engagements envers les banques	7 986			19 918
Autres actifs	11 639		13 446	
Autres passifs		18 586		43 249
Flux de fonds de l'activité bancaire		205 558		71 342
Liquidités	81 524		42 435	
Liquidité	81 524		42 435	
Total	244 181	244 181	157 548	157 548

annexe aux comptes annuels

Rappel des activités

La Banque Migros est active dans toute la Suisse en tant que banque universelle. Elle offre ses services bancaires et financiers auprès de 59 succursales. A fin 2010, l'effectif du personnel en termes de postes à plein temps s'élève à 1373 collaboratrices et collaborateurs, contre 1290 au terme de l'exercice précédent. Les opérations d'intérêts, principale activité de la banque, constituent la première source de revenus et contribuent pour environ quatre cinquièmes au produit d'exploitation. Le solde se répartit entre les opérations de commissions et de prestations de services, les opérations de négoce ainsi que les revenus des placements financiers, des immeubles et des participations.

Affaires actives

L'octroi de crédits se fonde essentiellement sur des garanties hypothécaires et sert au financement de logements. Les crédits commerciaux sont octroyés sur une base couverte ou non couverte. Les crédits privés sont accordés sur une base non couverte jusqu'à concurrence de CHF 80 000 pour le financement de biens de consommation. Les créances envers la clientèle et les banques à l'étranger se chiffrent à 2,0% du total du bilan.

Affaires passives

L'épargne constitue la majeure partie des fonds de la clientèle. Outre les créanciers à terme, les passifs à taux fixe englobent les obligations de caisse d'une durée de 2 à 8 ans. La Banque Migros émet ses propres emprunts obligataires depuis 1997 et, en sa qualité de membre de la centrale d'émission de lettres de gage des établissements hypothécaires suisses, souscrit des prêts sur lettres de gage pour des montants considérables.

Opérations de commissions et de prestations de services

La Banque Migros offre à sa clientèle tous les produits et services d'une banque universelle, et notamment des prestations de conseil en placement et de gestion de fortune.

Opérations de négoce

La contribution des opérations de négoce se compose essentiellement du produit issu du négoce de titres propres, de devises, d'espèces et de métaux précieux.

Gestion des risques

La Banque Migros suit une politique traditionnellement prudente et fondamentalement conservatrice en matière de risques. La gestion des risques est considérée comme la compétence-clé centrale. La sécurité et l'évaluation des risques revêtent une importance capitale dans l'application de la politique en matière de risques ainsi qu'au niveau de toutes les décisions y relatives. Telles sont les bases sur lesquelles se fondent la stratégie, la culture et les processus adoptés par la Banque Migros en matière de risques. La prise de risques intervient lorsqu'elle présente un rapport adéquat avec le rendement. La limitation des risques via la mise en place de directives et de structures limites en matière de politique de risques s'impose comme un objectif premier, afin de protéger la banque contre des charges imprévues.

La culture de gestion des risques au sein de la Banque Migros repose sur plusieurs principes: définition claire des responsabilités et des compétences, prise de conscience des risques de la part de la direction de la banque et du personnel,

mise en place de mécanismes de contrôle efficaces et séparation nécessaire entre la gestion et le contrôle des risques.

Le processus de gestion des risques, qui définit le traitement et la gestion desdits risques, constitue une base essentielle pour une gestion efficace.

L'identification de nouveaux risques, qu'il s'agisse de nouveaux produits ou de nouvelles activités, ou de leur intégration dans les systèmes de gestion des risques, est envisagée comme une tâche permanente. Les risques quantifiables sont pris en compte en fonction de leur dimension, selon les normes et pratiques usuelles du marché.

En matière de gestion des risques, des mesures ciblées sont introduites en fonction des besoins: elles peuvent avoir une incidence variable sur le portefeuille de risques, au plan de la forme comme au plan de leurs effets. Les différentes variantes vont de la limitation ou de l'évitement des risques à l'acceptation de ces derniers, en passant par un transfert des risques sous la forme de cessions ou l'exigence de garanties.

La transparence nécessaire à la perception des risques s'obtient au moyen d'instruments d'enregistrement et de systèmes d'application adéquats. Le respect des lignes directrices, directives et limites énoncées dans le cadre de la politique de gestion des risques fait l'objet d'une vérification périodique.

La politique de gestion des risques est définie dans le règlement d'organisation et régie dans des manuels et des directives. L'organe suprême responsable est le Conseil d'administration: c'est lui qui détermine et accorde les limites et les niveaux de compétence respectifs et qui approuve la méthode de mesure des risques utilisée. La gestion des risques incombe au Risk Council, organe situé au plus haut niveau opérationnel. Celui-ci réunit les membres de la Direction générale ainsi que les responsables chargés des diverses catégories de risques (risques de crédit, risques de marché financier, risques opérationnels, risques juridiques).

En sa qualité d'organe de contrôle, le Risk Council reçoit un reporting mensuel couvrant la chaîne de création de valeur que représente le processus de gestion des risques.

Appréciation des risques par le Conseil d'administration

La Direction générale établit chaque année un rapport récapitulatif de la gestion des risques et des mesures de contrôle interne, et procède à une analyse des risques. Lors de sa séance du 2 mars 2010 et sur la base de la recommandation de son Comité d'audit, le Conseil d'administration a approuvé cette analyse des risques ainsi que les mesures prises afin de gérer et de limiter les risques essentiels. La Direction générale tient en outre le Conseil d'administration informé de toutes les modifications importantes des risques via le rapport du Risk Council, ce dans le cadre de ses séances ordinaires.

Risques de crédit

Les risques de crédit ou de contrepartie ont trait à l'incapacité potentielle d'une partie à honorer ses engagements envers la Banque Migros. Ils concernent aussi bien les produits bancaires traditionnels comme les prêts hypothécaires que les opérations de négoce. L'inexécution des engagements pris par un client peut occasionner une perte pour la banque. Cette catégorie de risques fait l'objet d'un règlement détaillé qui fixe les compétences et les classe par organe et par type de crédit.

Modèle de rating et renouvellements périodiques

La Banque Migros dispose d'un modèle de rating interne servant à la notation des crédits. Ce modèle comprend dix niveaux différents. Pour les clients soumis à l'obligation légale de tenir une comptabilité, ce modèle prend en compte des caractéristiques qualitatives et quantitatives ainsi que les garanties remises. Dans le département Entreprises, les ratings attribués aux crédits commerciaux font l'objet d'un examen annuel. Dans les crédits hypothécaires, on applique une procédure de notation axée sur les taux d'avance. Le terme prévu pour le contrôle périodique des crédits dans le domaine hypothécaire varie en fonction du rating, du montant de l'engagement ainsi que de la couverture. Le modèle de rating garantit une gestion des positions de crédits conforme au risque.

Evaluation des garanties

Dans l'évaluation de biens immobiliers, le principe veut que la valeur vénale corresponde au maximum au prix d'achat (base d'avance pour le financement). La Banque Migros procède dans tous les cas à un contrôle de la valeur vénale. Pour ce faire, elle se base sur le modèle d'évaluation hédoniste du Centre d'Information et de Formation Immobilières SA (CIFI), sur ses propres appréciations ainsi que sur l'expertise d'architectes-conseils; ces derniers doivent recourir à une méthode différenciée selon le caractère de l'objet (p. ex. valeur actuelle, méthode DCF). Le principe de prudence s'applique à tous les éléments et paramètres à évaluer (terrain, bâtiment, taux de capitalisation, etc.). L'évaluation des différentes catégories de couverture par gages immobiliers se fait au moyen de méthodes et de formulaires standardisés. Dans le domaine des logements à usage propre tels que les maisons individuelles ou les logements en propriété, la banque se fonde sur le modèle d'évaluation hédoniste du Centre d'Information et de Formation Immobilières SA (CIFI) de Zurich. Le modèle CIFI est intégré dans le système d'aide à la décision en matière de crédit. S'agissant d'aspects spécifiques tels que les objets de luxe par exemple, les valeurs vénales sont corrigées à la baisse. Pour les immeubles de rendement (immeubles locatifs et commerciaux), la Banque Migros se base en principe sur la valeur de rendement réelle. Le taux de capitalisation est fixé en fonction des caractéristiques propres à l'immeuble (région, situation, état, structure des loyers, niveau comparatif des loyers). Dans le cas des immeubles de rendement, la valeur réelle est calculée uniquement afin de tester la plausibilité. Toutefois, si une grosse différence apparaît entre ces deux valeurs en raison d'une valeur réelle faible, une valeur mixte est recalculée sur la base d'une pondération de 2 à 3 pour la valeur de rendement et de 1 à 2 pour la valeur réelle. Pour les immeubles professionnels et industriels, la Banque Migros se base également sur la valeur de rendement réelle. Dans les secteurs à haut risque, le taux de capitalisation est revu à la hausse.

Marges de nantissement

Les activités de la Banque Migros dans le domaine des crédits se fondent principalement sur des garanties, les gages immobiliers figurant au premier plan. L'octroi de crédits se base sur des marges d'avance conservatrices. Chaque demande de crédit doit être accompagnée d'une estimation actuelle de la valeur de l'objet concerné. Les couvertures correspondantes proviennent pour une grande part du secteur des logements privés et sont bien diversifiées à l'échelle de la Suisse. Le calcul de la capacité d'assumer durablement la charge d'un crédit pour les logements à usage propre se fait à l'aide d'un taux d'intérêt technique, lequel correspond à un taux moyen à long terme.

Identification des risques de défaillance

Les engagements présentant un risque élevé (dépassements des limites, arriérés d'intérêts, etc.) font l'objet d'une surveillance et d'un suivi particuliers.

La valeur de liquidation (soit une estimation de la valeur d'aliénation réalisable) des garanties de crédit est calculée afin de mesurer le besoin de correctifs de valeur dans les créances compromises. La détermination de la valeur de liquidation se base sur une estimation interne ou externe de la valeur vénale, qui fait suite à une inspection des lieux. De ce prix estimé du marché sont retranchés les diminutions de valeur habituelles, les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation qui devront encore être supportées.

Opérations interbancaires/opérations de négoce

La Banque Migros recourt à des limites de crédit par contrepartie pour assurer la gestion des risques de contrepartie et des risques de défaillance liés aux opérations de négoce et aux opérations interbancaires. Ces limites de crédit sont largement fonction du rating, mais prennent également en compte d'autres critères.

Risques de marché financier

Par risques de marché financier, on entend principalement les menaces et incertitudes liées aux fluctuations de cours, variations de taux d'intérêt y comprises.

Risques d'intérêt

Les variations de taux d'intérêt peuvent exercer un impact considérable sur les revenus provenant des activités de base traditionnelles de la Banque Migros, lesquelles ont une grande incidence au niveau du bilan. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de variation de taux dans le portefeuille de la banque s'effectuent de manière centralisée, au moyen d'un logiciel ad hoc. En outre, l'impact sur la structure du bilan, sur les valeurs et sur les revenus est pris en compte et comparé sur une base mensuelle. S'appuyant sur ses prévisions en matière de taux, la Banque Migros recourt essentiellement à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition au risque.

Risques de marché dans le portefeuille de négoce

La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de marché dans le portefeuille de négoce s'effectuent au moyen d'un logiciel ad hoc. L'exposition au risque, mesurée selon la méthode «mark-to-market», est définie selon une structure de limitation. Des analyses de scénarios sont effectuées de manière périodique et l'état des revenus comprenant les chiffres relatifs aux pertes et aux profits est enregistré quotidiennement.

Value at Risk (VaR) dans le portefeuille de négoce

La Value at Risk (VaR) désigne une méthode d'évaluation des risques qui s'est imposée ces dernières années comme la référence et la best practice en la matière. La VaR sert à évaluer une perte possible en fonction d'une probabilité et d'une période données, dans un marché fonctionnant de manière normale et habituelle. Les estimations VaR de la Banque Migros reposent sur une procédure d'analyse paramétrique (méthode variance/covariance) et des simulations historiques prenant pour hypothèse une probabilité de défaillance de 99% et une période de détention d'un jour. Les calculs et simulations se basent sur les paramètres du marché des 250 derniers jours ouvrables, soit l'équivalent d'une année civile.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Bases

Les comptes annuels publiés dans le présent rapport de gestion ont été établis selon le principe d'image fidèle («true and fair view»). Un bilan statutaire peut être obtenu sur demande.

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente, ainsi qu'aux directives et dispositions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA en matière d'établissement des comptes.

Les positions détaillées des postes du bilan sont inscrites au bilan selon le principe de l'évaluation individuelle.

Saisie et établissement du bilan

Toutes les opérations sont saisies dans les livres de la société et évaluées pour le compte de résultat à la date de leur conclusion. Les opérations à terme sont inscrites comme opérations hors bilan jusqu'à la date de règlement (échéance).

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours du jour. Les actifs monétaires sont convertis et comptabilisés aux cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les différences de change entre la conclusion de l'opération et son règlement sont comptabilisées via le compte de résultat. Les cours suivants ont été appliqués:

	Exercice sous revue	Année précédente
USD	0,934	1,031
EUR	1,248	1,484

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques, passifs

Ces postes sont portés au bilan à la valeur nominale. L'escompte non encore perçu sur les titres du marché monétaire ainsi que les agios et disagios sur les propres emprunts sont délimités sur la durée.

Prêts (créances sur la clientèle et créances hypothécaires)

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale et font l'objet d'une évaluation individuelle. Les créances compromises, soit les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur puisse honorer ses engagements futurs, sont évaluées de manière séparée, et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeur individuels. Sont également intégrées dans cette évaluation les opérations hors bilan telles que les engagements fermes, les garanties ou les instruments financiers dérivés. Les créances sont considérées comme compromises au plus tard lorsque les paiements convenus par contrat (au titre du capital et/ou des intérêts) accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts considérés comme étant en souffrance, soit les intérêts impayés depuis plus de 90 jours, et ceux dont le recouvrement est compromis ne sont plus perçus, mais directement portés en compte au niveau des correctifs de valeurs et provisions. Les prêts ne donnent plus lieu à un calcul d'intérêts lorsque la perception est à ce point compromise que ce calcul n'est plus estimé utile.

La dépréciation de valeur est calculée sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance considérée et le montant supposé encaissable, en tenant compte du risque de contrepartie et du produit net provenant de la réalisation des sûretés éventuelles. S'il est prévu que la procédure de réalisation s'étende sur plus d'un an, un escompte est déduit du produit estimé de la réalisation à la date de clôture du bilan.

Composé d'une multitude de petites créances, le portefeuille de crédits à la consommation fait l'objet de provisions individuelles forfaitaires constituées de manière empirique.

En plus des provisions individuelles et des provisions individuelles forfaitaires, la banque constitue une réserve forfaitaire servant à couvrir les pertes latentes, mais individuellement non identifiables à la date de clôture du bilan. Les coefficients servant au calcul de la réserve forfaitaire sont déterminés en fonction de la classification des risques interne à la banque et se fondent sur des valeurs empiriques historiques. Ces coefficients font l'objet d'une révision annuelle par la Direction générale et sont adaptés sur la base de l'évaluation actuelle du risque.

En présence d'un acte de défaut de biens ou d'un abandon de créance, une radiation du montant concerné est effectuée par le débit du compte de correctifs de valeur correspondant. Les créances compromises sont considérées comme ayant retrouvé toute leur valeur lorsque le paiement du capital et des intérêts en souffrance se fait à nouveau dans les délais convenus et que les critères de solvabilité sont remplis. Les recouvrements de créances précédemment amorties sont crédités au compte de résultat.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Le portefeuille destiné au négoce est évalué à la juste valeur (fair value) à la date de clôture. La juste valeur est le prix fixé sur le marché liquide ou calculé sur la base d'un modèle d'évaluation. Lorsque, exceptionnellement, il n'est pas possible d'établir la juste valeur, l'évaluation se fait selon le principe de la valeur la plus basse. Les intérêts et les dividendes des portefeuilles destinés au négoce sont portés au crédit du compte «Produit du négoce». Les charges de refinancement du portefeuille destiné au négoce sont débitées du compte «Produit du négoce» aux taux en vigueur sur le marché monétaire et créditées sur le compte «Produit des intérêts et des escomptes».

Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués selon l'«accrual method». Dans ce cadre, l'agio et le disagio ainsi que les bénéfices ou les pertes issus d'une réalisation anticipée sont délimités sur la durée résiduelle. Au besoin, des correctifs de valeurs sont constitués pour les moins-values dictées par la solvabilité et comptabilisés sous «Autres charges ordinaires».

Lorsqu'ils ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, les titres à intérêts fixes, produits structurés inclus, sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire soit à la valeur d'acquisition, soit à la valeur inférieure du marché. Les ajustements de valeurs sont portés par solde sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires». Les bénéfices réalisés sur la valeur d'acquisition sont inscrits sous la rubrique «Résultat de la vente d'immobilisations financières».

Le portefeuille de titres de participations et de métaux précieux ainsi que les biens-fonds repris lors d'opérations de crédit sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

Les participations importantes (plus de 20%) doivent être évaluées selon l'«equity method». En l'occurrence, il n'existe actuellement aucune participation évaluée selon cette méthode. Les participations de moins de 20% ainsi que les participations insignifiantes sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des éventuels amortissements économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, augmentée des investissements générant une plus-value et diminuée des amortissements économiquement nécessaires. Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Les logiciels activés au bilan englobent également les prestations de tiers liées à la conception et au paramétrage des systèmes informatiques. Les prestations propres ne sont pas portées à l'actif. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire dès l'opérationnalité des immobilisations et reposent sur la durée d'utilisation estimée:

Immeubles	de 20 à 67 ans
Aménagements intérieurs	de 10 à 20 ans
Matériel informatique et logiciels	de 3 à 10 ans
Mobilier, machines et véhicules	de 5 à 6 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations corporelles fait l'objet d'une révision annuelle et, le cas échéant, donne lieu à des amortissements extraordinaires. Si un amortissement extraordinaire n'est plus justifié, une imputation correspondante est effectuée.

Correctifs de valeur et provisions

Des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de la prudence pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan et sont enregistrés sous ce poste du bilan. Les correctifs de valeurs et les provisions qui ne se justifient plus d'un point de vue économique sont dissous et portés au compte de résultat.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques latents de l'activité de la banque, conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont imputées comme fonds propres au sens de l'art. 18 lettre b de l'Ordonnance sur les fonds propres. Leur dissolution ne peut se faire que via le poste «Produits extraordinaires».

Obligations de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque Migros ne sont pas affiliés à une institution de prévoyance indépendante. Leur prévoyance s'effectue exclusivement au travers de la caisse de pension Migros. En cas de sous-couverture de la caisse de pension Migros, l'employeur peut être tenu de verser des contributions d'assainissement.

Les obligations supplémentaires issues de la prévoyance vieillesse complémentaire sous la forme de rentes transitoires de l'AVS (départ à la retraite d'hommes

et de femmes de 63 ans) sont prises en considération dans les comptes annuels.

Impôts

Les impôts sur le revenu et le capital sont déterminés sur la base du résultat et du capital de l'exercice de référence, et comptabilisés au bilan comme passifs transitoires. Les impôts latents sont calculés sur les réserves non imposables et inscrits comme provisions.

Propres titres de créances

Le portefeuille de propres emprunts ou propres obligations de caisse est compensé avec le poste de passif correspondant.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces postes sont publiés hors bilan à la valeur nominale. Les risques décelables font l'objet de provisions inscrites au passif.

Instruments financiers dérivés

Caractéristiques: les positions de négoce pour compte propre sont évaluées à la juste valeur (fair value). Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats correspondants de l'opération couverte. Le résultat des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs est obtenu selon l'«accrual method», ce qui signifie que les composantes du taux sont délimitées sur la durée.

Opérations de clients: les valeurs de remplacement provenant d'opérations de clients sont inscrites respectivement sous «Autres actifs» ou «Autres passifs». Leur évaluation se fait à la juste valeur.

Les valeurs de remplacement positives et négatives sur la même contrepartie ne sont en principe pas comptabilisées.

Opérations de mise en pension («repos»)

Les opérations de mise en pension sont considérées comme avance contre couverture de titres (Resale Agreement) ou dépôt de fonds contre mise en gage de propres titres (Repurchase Agreement). Dès lors, le montant nominal de la transaction monétaire apparaît respectivement aux postes «Créances sur les banques/la clientèle» ou «Engagements envers les banques/la clientèle». Dans le compte de résultat, ces opérations sont enregistrées respectivement comme produit des intérêts ou charges d'intérêts.

Externalisation d'activités (outsourcing)

A la Banque Migros, l'externalisation se limite au domaine de l'informatique. Conformément aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, des contrats d'externalisation détaillés ainsi que des accords de garantie de service ont été établis. Tous les collaborateurs travaillant pour les prestataires de services sont soumis au secret bancaire, ce qui garantit la confidentialité.

Modifications des principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Les principes d'évaluation et d'établissement du bilan sont inchangés par rapport à l'exercice précédent.

informations se rapportant au bilan

en 1000 CHF	Garanties hypothécaires	Autres garanties	Sans garantie	Total
Aperçu des couvertures				

Prêts				
Créances sur la clientèle	813 883	693 400	1 406 051	2 913 334
Créances hypothécaires	26 071 819	0	0	26 071 819
Immeubles d'habitation	23 725 355	0	0	23 725 355
Immeubles commerciaux	1 303 591	0	0	1 303 591
Artisanat et industrie	782 155	0	0	782 155
Autres	260 718	0	0	260 718
Total des prêts	26 885 702	693 400	1 406 051	28 985 152
Année précédente	25 745 291	603 078	1 338 795	27 687 164

Hors bilan				
Engagements conditionnels	85 770	63 958	56 398	206 126
Engagements irrévocables	194 644	48 661	241 320	484 625
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	0	0	32 274	32 274
Total hors bilan	280 414	112 619	329 992	723 025
Année précédente	342 815	84 591	174 509	601 915

en 1000 CHF	Montant brut des créances	Recettes d'exploitation évaluées des garanties	Montant net des créances	Correctifs de valeurs individuels
Créances risquées				
Total des créances risquées	169 733	69 770	99 963	95 203
Année précédente	141 449	38 915	102 534	97 651

La différence entre le montant net des créances et les correctifs de valeurs individuels réside dans le fait que, en raison de la solvabilité des débiteurs, une rentrée d'argent, dont le montant est estimé avec prudence, est attendue.

en 1000 CHF	2010	2009
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		
Titres et droits-valeurs productifs d'intérêts	51 410	155 099
dont cotés	51 410	155 099
dont pas cotés	0	0
Titres de participations	132 828	194 017
Métaux précieux	672	562
Total des portefeuilles de titres et de métaux destinés au négoce	184 910	349 677
dont titres estimés valables pour la Banque nationale	19 289	57 520

en 1000 CHF	Valeur comptable 2010	Fair value 2010	Valeur comptable 2009	Fair value 2009
Immobilisations financières				
Titres de créance	1 819 223	1 873 424	1 730 931	1 770 278
dont destinés à être conservés jusqu'à échéance	1 819 223	1 873 424	1 730 931	1 770 278
dont portés au bilan selon le principe de l'évaluation la plus basse	0	0	0	0
Titres de participations	0	0	0	0
dont participations	0	0	0	0
Immeubles repris lors de réalisations de gage	3 633	3 633	6 852	6 852
Total des immobilisations financières	1 822 857	1 877 057	1 737 783	1 777 130
dont titres estimés valables pour la Banque nationale	1 259 875		1 245 055	

en 1000 CHF	2010	2009
Opérations de prêt et de dépôt fiduciaire avec titres		
Créances de dépôts d'espèces en rapport avec des opérations de prise en pension	0	0
Obligations de dépôts d'espèces en rapport avec des opérations de mise en pension	0	0

en 1000 CHF	Évaluées selon la méthode Equity	Autres participations	Total 2010	Total 2009
Présentation de l'actif immobilisé				
Valeur d'acquisition	0	36 386	36 386	28 046
Amortissements cumulés	0	0	0	-1 303
Etat en début d'exercice	0	36 386	36 386	26 743
Investissements	0	7 344	7 344	10 143
Désinvestissements	0	0	0	-500
Etat en fin d'exercice	0	43 730	43 730	36 386
Valeur au bilan				
Etat en début d'exercice	0	36 386	36 386	26 743
Etat en fin d'exercice	0	43 730	43 730	36 386

en 1000 CHF	2010	20089
Participations		
Avec valeur de cours	0	0
Sans valeur de cours	43 730	36 386
Total des participations	43 730	36 386

en 1000 CHF	Capital	Quota des participations	
		2010	2009
Participations			
Participations essentielles, non consolidées			
SwissLease SA, Wallisellen, intermédiaire des financements de leasing	100	100%	14%
Banque de lettres de gage des instituts hypothécaires suisses, Zurich	500 000	12%	12%
Inventx AG, Coire, prestation de services dans le domaine informatique	2 500	8%	-
Aduno Holding AG, Zurich, organisation de cartes de crédit	25 000	7%	7%

Aucune de ces participations ne relève d'une société cotée en bourse.

en 1000 CHF	Immeubles à l'usage de la banque	Immeubles de rendement	Autres immo- bilisations corporelles	Software	Total 2010	Total 2009
Immobilisations corporelles						
Valeur d'acquisition						
Etat en début d'exercice	138 811	41 610	97 146	115 200	392 768	343 364
Investissements	234	0	20 725	10 575	31 533	76 563
Désinvestissements	-1 700	-376	-9 912	-1 707	-13 694	-27 160
Etat en fin d'exercice	137 345	41 235	107 959	124 068	410 607	392 768
Amortissements cumulés						
Etat en début d'exercice	-42 665	-9 910	-36 308	-2 195	-91 078	-96 996
Amortissements en cours	-4 567	-379	-14 942	-16 176	-36 064	-21 242
Sorties	1 698	122	9 913	1 707	13 440	27 160
Etat en fin d'exercice	-45 534	-10 168	-41 336	-16 665	-113 703	-91 078
Valeur au bilan						
Etat en début d'exercice	96 147	31 700	60 838	113 005	301 690	246 368
Etat en fin d'exercice	91 811	31 067	66 623	107 403	296 904	301 690
Valeur d'assurance incendie des immeubles					128 199	127 257
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles					0	0

en 1000 CHF	2010	2009
Autres actifs		
Valeurs de remplacement positives	5 635	1 089
Compte de compensation	0	9
Impôts indirects	9 446	10 779
Comptes d'ordre	1 180	8 780
Autres actifs	0	7 245
Total des autres actifs	16 262	27 901
Autres passifs		
Valeurs de remplacement négatives	14 362	7 047
Impôts indirects	60 749	75 602
Comptes d'ordre	25 915	17 958
Coupons non encaissés et obligations de caisse	10 857	12 990
Autres passifs	8 353	25 225
Total des autres passifs	120 236	138 822

Frais de fondation, d'augmentation du capital et d'organisation portés à l'actif du bilan

Aucun frais de ce genre n'a été porté à l'actif du bilan cette année, ni l'année précédente. En règle générale, ils sont débités directement du compte de résultat.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Les informations concernant l'institution de prévoyance proviennent de la section consacrée aux principes d'évaluation et d'établissement du bilan.

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

Selon les derniers comptes annuels révisés (conformément à la Swiss GAAP - RPC 26), le taux de couverture de la caisse de pension Migros s'élevait à 104,0% au 31 décembre 2009. Dès lors que les réserves de fluctuation de valeur de la caisse de pension Migros n'atteignent pas encore le niveau fixé par la réglementation, la casse ne présente pas une situation de surcouverture au sens de la recommandation GAAP RPC 16. La caisse de pension Migros n'a détenu aucunes réserves de contributions de l'employeur ni durant l'exercice sous revue, ni au cours de l'exercice précédent.

en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	2010	2009
Emprunts en cours et prêts des centrales d'émission de lettres de gage					
Emprunt obligataire	2004	2,750%	21.09.2012	150 000	150 000
Emprunt obligataire	2007	2,875%	09.02.2015	250 000	250 000
Total des emprunts obligataires				400 000	400 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		–	2010	0	434 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		3,53%	2011	425 000	425 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,69%	2012	233 100	233 100
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		3,23%	2013	478 900	478 900
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,56%	2014	479 300	397 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,22%	2015	301 900	207 600
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,59%	2016-2032	2 212 800	1 504 900
Total des prêts des centrales d'émission de lettres de gage				4 131 000	3 680 500
Total des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage				4 531 000	4 080 500

en 1000 CHF	2010	2009
Actifs mis en gage ou cédés ainsi qu'actifs sous réserve de propriété		
Hypothèques mises en gage pour banque de lettres de gage	5 427 266	4 878 544
Actifs mis en gage ou cédés	5 427 266	4 878 544
Prêts pour banque de lettres de gage	4 131 000	3 680 500
Engagements effectifs correspondants	4 131 000	3 680 500

en 1000 CHF	Risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	Provisions pour impôts latents	Réserves pour risques bancaires généraux	Provisions pour restructuration	Autres provisions	Total 2010	Total 2009
Correctifs de valeurs et provisions							
Valeur au bilan en début d'exercice	111 614	292 538	1 074 462	1 324	2 976	1 482 914	1 445 502
Utilisations conformes au but	-4 050	0	0	-1 324	0	-5 375	-11 614
Recouvrements et intérêts compromis	6 074	0	0	0	0	6 074	4 977
Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	8 929	7 504	47 496	0	0	63 929	70 872
Dissolutions au profit du compte de résultat	-9 746	0	0	0	0	-9 746	-26 823
Valeur au bilan en fin d'exercice	112 821	300 042	1 121 958	0	2 976	1 537 797	1 482 914

en 1000 CHF	2010	2009
Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes		
Créances envers des sociétés liées	4 501	27 418
Engagements envers des sociétés liées	31 042	21 190
Créances provenant de crédits aux organes de la banque	8 861	9 747

Transactions avec des parties liées

Des transactions avec des parties liées (opérations sur les papiers-valeurs, trafic des paiements, octroi de crédit et tenue de compte) se font à des conditions préférentielles. Pour les crédits d'organes, une marge réduite sera appliquée, comme c'est le cas habituellement pour nos collaborateurs.

en 1000 CHF	
Justification des capitaux propres	
Capitaux propres au début de l'année sous revue	
Capital-actions	700 000
Réserves issues du bénéfice	478 243
dont non distribuables	152 000
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 074 462
Bénéfice de l'exercice	138 403
Total des capitaux propres au début de l'année sous revue	2 391 108
Païement des dividendes	-85 000
Attribution aux réserves pour les risques bancaires généraux	47 496
Bénéfice de l'exercice	172 581
Total des capitaux propres à la fin de l'année sous revue	2 526 186
dont:	
Capital-actions	700 000
Réserves issues du bénéfice	531 646
dont non distribuables	157 000
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 121 958
Bénéfice de l'exercice	172 581

Les informations liées aux fonds propres réglementaires sont publiées sur www.banquemigros.ch.

en 1000 CHF	Valeur nominale totale 2010	Nombre 2010	Capital donnant droit au dividende 2010	Valeur nominale totale 2009	Nombre 2009	Capital donnant droit au dividende 2009
Capital de société						
Capital-actions*	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
Total du capital de société	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000

* divisé en 700 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1000

en 1000 CHF	Nominal 2010	Proportion en % 2010	Nominal 2009	Proportion en % 2009
Porteurs de capital importants (avec droit de vote)				
Migros Participations SA, Rüschtlikon	700 000	100	700 000	100

La Fédération des Coopératives Migros détient indirectement, par l'intermédiaire de Migros Participations SA (Rüschtlikon), 100% de la Banque Migros.

en 1000 CHF	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisé	Total
Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers								
Actif circulant								
Liquidités	1 100 007	0	0	0	0	0	0	1 100 007
Créances sur les banques	150 922	0	678 788	0	367 260	0	0	1 196 971
Créances sur la clientèle	513 216	140 570	945 653	379 359	738 660	195 875	0	2 913 334
Créances hypothécaires	23 672	6 051 324	2 373 566	3 019 694	11 292 849	3 310 714	0	26 071 819
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	184 910	0	0	0	0	0	0	184 910
Immobilisations financières	0	0	40 000	207 664	1 167 449	404 110	3 633	1 822 857
Total de l'actif circulant	1 972 728	6 191 894	4 038 007	3 606 718	13 566 218	3 910 699	3 633	33 289 897
Année précédente	1 729 839	5 985 546	2 405 587	3 533 249	14 034 989	4 557 192	6 852	32 253 253
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	12 728	0	14 146	0	20 000	0	0	46 874
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	0	21 638 239	0	0	0	0	0	21 638 239
Autres engagements envers la clientèle	2 737 643	0	402 571	6 300	16 742	0	0	3 163 256
Obligations de caisse	0	0	95 733	298 390	641 392	117 301	0	1 152 816
Prêts des centrales d'émission	0	0	150 000	275 000	1 893 200	2 212 800	0	4 531 000
Total des fonds étrangers	2 750 371	21 638 239	662 450	579 690	2 571 334	2 330 101	0	30 532 185
Année précédente	1 551 671	20 504 189	1 552 911	1 365 934	2 580 566	2 057 120	0	29 612 391

en 1000 CHF	Suisse 2010	Etranger 2010	Suisse 2009	Etranger 2009
Répartition des actifs par groupe de pays				
Actifs				
Liquidités	1 062 997	37 010	1 171 117	10 415
Créances sur les banques	552 911	644 060	547 978	749 120
Créances sur la clientèle	2 883 944	29 389	2 689 818	31 000
Créances hypothécaires	26 049 129	22 690	24 945 013	21 333
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	107 533	77 377	123 601	226 076
Immobilisations financières	736 446	1 086 411	686 557	1 051 227
Participations	43 730	0	36 386	0
Immobilisations corporelles	296 904	0	301 689	0
Comptes de régularisation	67 250	0	67 071	0
Autres actifs	16 262	0	27 901	0
Total des actifs	31 817 106	1 896 937	30 597 130	2 089 170
Passifs				
Engagements envers les banques	46 853	21	38 875	13
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	20 555 300	1 082 939	19 512 362	1 058 328
Autres engagements envers la clientèle	3 010 963	152 293	2 947 234	143 479
Obligations de caisse	1 152 580	0	1 831 601	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 531 000	0	4 080 500	0
Comptes de régularisation	119 834	0	135 526	0
Autres passifs	120 236	0	138 822	0
Correctifs de valeur et provisions	415 839	0	408 453	0
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 121 958	0	1 074 462	0
Capital-actions	700 000	0	700 000	0
Réserves issues du bénéfice	531 646	0	478 243	0
Bénéfice de l'exercice	172 581	0	138 403	0
Total des passifs	32 478 791	1 235 253	31 484 481	1 201 820

en 1000 CHF	2010	Proportion en % 2010	2009	Proportion en % 2009
Répartition des actifs par pays respectivement groupe de pays				
Suisse	31 817 106	94,4	30 597 130	93,6
Grande-Bretagne	323 228	1,0	372 662	1,1
France	327 245	1,0	335 485	1,0
Pays-Bas	296 098	0,9	279 691	0,9
Etats-Unis	203 890	0,6	245 292	0,8
Autres pays	746 475	2,2	856 041	2,6
Total des actifs	33 714 043	100,0	32 686 300	100,0

en 1000	CHF	EUR	USD	Autres
Répartition par monnaie				
Actifs				
Liquidités	980 121	110 789	2 414	6 684
Créances sur les banques	308 109	653 426	127 411	108 025
Créances sur la clientèle	2 895 508	9 499	7 846	480
Créances hypothécaires	26 071 725	0	93	0
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	107 205	59 060	15 293	3 352
Immobilisations financières	1 822 857	0	0	0
Participations	43 730	0	0	0
Immobilisations corporelles	296 904	0	0	0
Comptes de régularisation	67 250	0	0	0
Autres actifs	16 262	0	0	0
Total des actifs (au bilan)	32 609 672	832 774	153 057	118 541
Exigences de livraison des opérations au comptant sur les devises, des opérations à terme sur les changes et des opérations d'option sur devises	75 277	52 090	108 020	17 169
Total des actifs	32 684 948	884 864	261 077	135 709
Passifs				
Engagements envers les banques	28 428	1 979	778	15 690
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	20 900 787	737 452	0	0
Autres engagements envers la clientèle	2 754 668	126 449	173 062	109 076
Obligations de caisse	1 152 580	0	0	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 531 000	0	0	0
Comptes de régularisation	119 834	0	0	0
Autres passifs	120 169	67	0	0
Correctifs de valeur et provisions	415 839	0	0	0
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 121 958	0	0	0
Capital-actions	700 000	0	0	0
Réserves issues du bénéfice	531 646	0	0	0
Bénéfice de l'exercice	172 581	0	0	0
Total des passifs (au bilan)	32 549 491	865 947	173 840	124 766
Obligations de livraison des opérations au comptant sur les devises, des opérations à terme sur les changes et des opérations d'option sur devises	177 279	31 208	24 752	19 317
Total des passifs	32 726 770	897 155	198 592	144 082
Positions nettes par monnaie	-41 822	-12 290	62 486	-8 373

informations sur les opérations hors bilan

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement		Instruments commerciaux Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement		Instruments Hedging Montant du sous-jacent
	positives	négatives		positives	négatives	
Instruments financiers dérivés ouverts						
Instruments de taux						
Swaps	0	6 637	130 000	0	0	0
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	5 635	7 725	252 556	0	0	0
Total avant la prise en compte des contrats monétaires de groupe	5 635	14 362	382 556	0	0	0
Année précédente	1 089	7 047	258 334	0	0	0

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement cumulées	
	positives	négatives
Total avant la prise en compte des contrats monétaires de groupe	5 635	14 362
Année précédente	1 089	7 047

en 1000 CHF	2010	2009
Répartition des engagements conditionnels		
Engagements conditionnels		
Garanties de couverture de crédit et similaires	29 455	60 204
Garanties de prestations de garantie et similaires	176 671	113 833
Total des engagements conditionnels	206 126	174 036
Répartition des opérations fiduciaires		
Placements fiduciaires		
Placements fiduciaires auprès de banques tierces pour le compte du client	20 564	28 220
Comptes gérés à titre fiduciaire pour la Communauté Migros	1 414 465	1 378 903
Total des placements fiduciaires	1 435 029	1 407 123

informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles

en 1000 CHF	2010	2009	Variation	en %
Répartition du résultat des opérations de négoce				
Résultat des opérations de négoce				
Opérations sur devises et espèces	36 045	28 243	+7 802	+28
Métaux précieux	425	412	+12	+3
Négoce de titres	3 288	9 443	-6 156	-65
Total des opérations de négoce	39 757	38 099	+1 659	+4
Répartition des charges du personnel				
Charges du personnel				
Salaires	138 064	134 818	+3 246	+2
Contributions aux institutions de prévoyance professionnelle	14 765	15 112	-348	-2
Autres prestations sociales	10 014	9 543	+470	+5
Autres charges du personnel	7 689	9 998	-2 308	-23
Total des charges du personnel	170 531	169 471	+1 060	+1
Répartition des autres charges d'exploitation				
Charges d'exploitation				
Coût des locaux	18 228	18 220	+7	+0
Informatique, mobilier et installations	44 759	84 898	-40 140	-47
Autres charges d'exploitation	44 906	45 671	-765	-2
Total des charges d'exploitation	107 892	148 789	-40 897	-27
Répartition des charges d'impôts				
Charges d'impôts				
Constitution de provisions pour impôts latents	7 504	8 560	-1 056	-12
Charges impôts courants	49 955	45 116	+4 839	+11
Total des charges d'impôts	57 459	53 676	+3 783	+7

en 1000 CHF	2010	2009	Variation	en %
Commentaire des produits et charges extraordinaires				
Produits extraordinaires				
Autres produits extraordinaires	2 116	151	+1 966	+1 306
Total des produits extraordinaires	2 116	151	+1 966	+1 306
Charges extraordinaires				
Réserve pour risques bancaires généraux	47 496	31 440	+16 056	+51
Autres charges extraordinaires	0	1 373	-1 373	-100
Total des charges extraordinaires	47 496	32 813	+14 683	+45

en 1000 CHF	Total livre du négoce	
	31.12.2010	31.12.2009
Value at Risk		
La Value at Risk (VaR)* calculée à la fin 2010 concernait la base reconnue et diversifiée de CHF 1,2 millions.		
Type de risque		
Risque d'intérêt	105	241
Risque sur monnaies étrangères	782	962
Risque de cours sur les actions	670	1 364
Non différencié	1 556	2 566
Effet de diversification	353	1 012
Diversifié	1 203	1 554

* La VaR est calculée avec une probabilité d'émergence de problème/niveau de confiance de 99% et sur une durée d'un jour.
La VaR comprend le livre du négoce sans les métaux précieux.

rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
la Banque Migros SA
Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels («true and fair view»)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Migros SA, composés du compte de résultat, du bilan, du tableau de financement et de l'annexe (pages 10 à 33) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, ainsi qu'aux dispositions légales et aux statuts. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. L'audit comprend,

en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

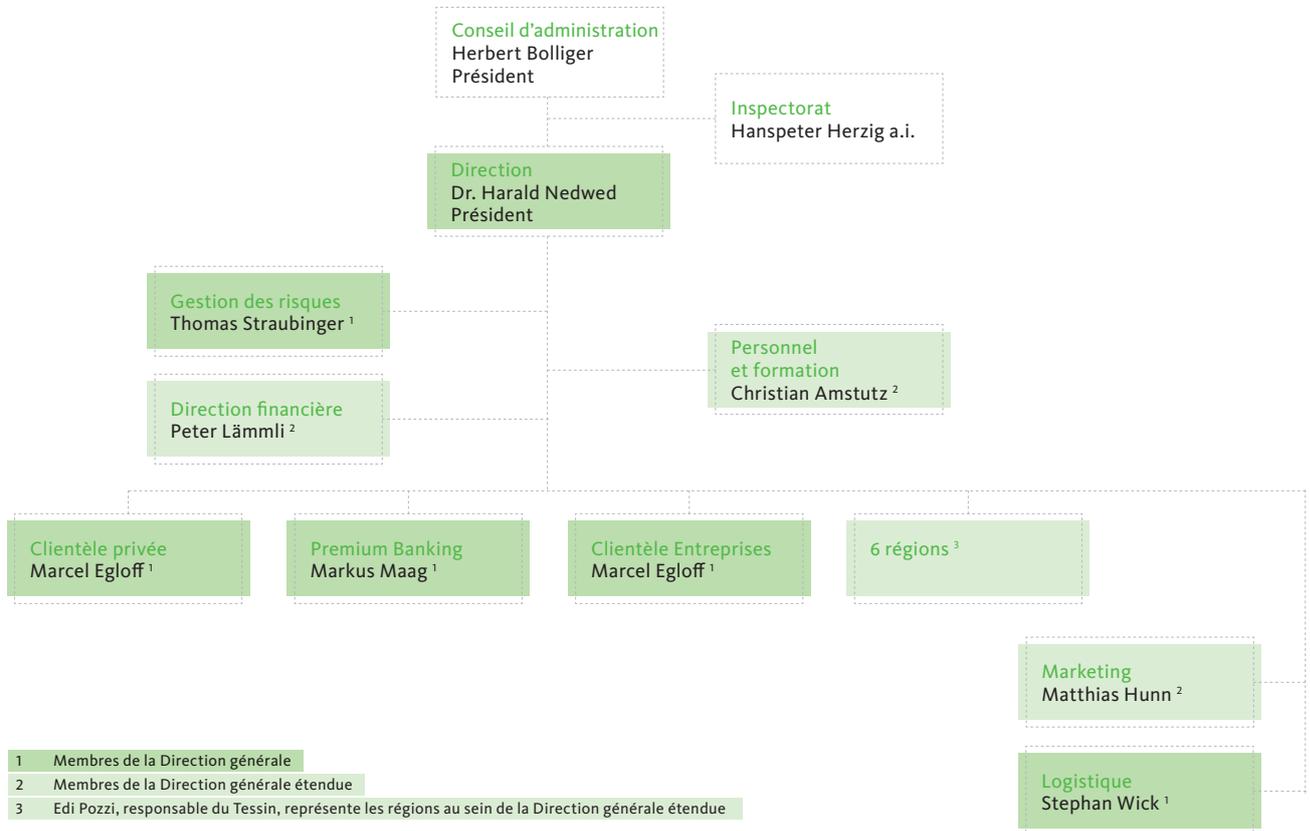
PricewaterhouseCoopers SA

Andrin Bernet
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Beatrice Bartelt
Expert-réviseur

Zurich, le 28 février 2011

organigramme au 1.1.2011



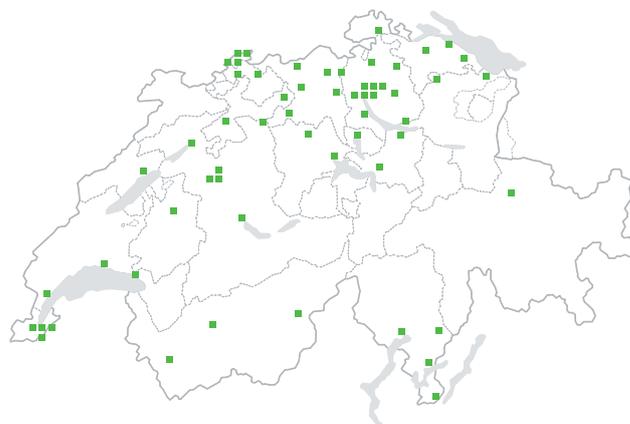
Conseil d'administration

Herbert Bolliger	Président du Conseil d'administration Président de la délégation de l'administration de la Fédération des Coopératives Migros
Jörg Zulauf	Vice-président du Conseil d'administration Vice-président de la délégation de l'administration de la Fédération des Coopératives Migros
Irene Billo	Membre du Conseil d'administration Représentante du personnel
Dr. Otto Bruderer*	Membre du Conseil d'administration Associé gérant Wegelin & Co., banquiers privés
Erich Hort*	Membre du Conseil d'administration
Dr. iur. Dick F. Marty*	Membre du Conseil d'administration Conseiller juridique et économique, conseiller aux Etats
Prof. Dr. Rudolf Volkart*	Membre du Conseil d'administration Senior Partner IFBC AG Professeur ordinaire émérite en «Corporate Finance» auprès de l'Université de Zurich

* Membres indépendants du Conseil d'administration selon les critères de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Régions

Responsables	Espace Mittelland	Nord de la Suisse	Suisse orientale	Romandie	Tessin	Zurich
Région	Damian Muff	Guy Colin	Hans Peter Lienhard a.i.	Dominique Maillard	Edi Pozzi	Stephan Kümin
Clientèle privée	Renato Manco	Guy Colin a.i.	Hans Peter Lienhard	Christian Miserez	Giovanni Natale a.i.	Ursi Flückiger
Premium Banking	Urs Schneider	Guido Holzherr	Franz Osterwalder	Dominique Maillard a.i.	Werner Bächinger	Andreas Murr
Clientèle Entreprises	Rolf Spring	Jürg Vögtlin	Alfred Schaub	Dominique Maillard a.i.	Pier Luigi Negri	Urs Baumann
Services	Jürg von Gunten	Martin Kradolfer	Hans Steingruber	Laurent Savoy	Giorgio Metelerkamp	Dominic Böhm

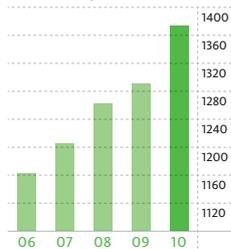


■ Succursales

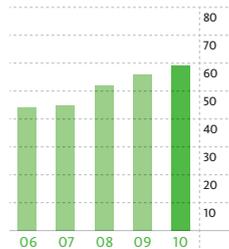
Trois nouvelles succursales

En 2010, la Banque Migros s'est dotée de trois nouvelles agences, à Carouge-La Praille, Martigny et Wohlen. Son réseau se compose ainsi de 59 succursales. Les effectifs en équivalent temps plein se sont accrus de 83 unités, à 1373 collaborateurs. A fin 2010, la Banque Migros employait 77 apprentis.

Effectif du personnel



Succursales



59 succursales

Espace Mittelland Berne: Aarberggasse, Berne-Brünnen; Bienne, Brigue, Langenthal, Lucerne, Schönbühl, Schwyz, Soleure, Sursee, Thoune

Nord de la Suisse Aarau, Bâle: Aeschenplatz, Claraplatz, Gundelitor; Frick, Liestal, Olten, Reinach, Riehen, Zofingue

Suisse orientale Amriswil, Coire, Frauenfeld, Kreuzlingen, Pfäffikon (SZ), Rapperswil, Schaffhouse, Saint-Gall, Wil, Winterthour

Romandie Fribourg, Genève: Carouge-La Praille, Chêne-Bourg, Mont-Blanc, Rue Pierre-Fatio; Lausanne, Martigny, Neuchâtel, Nyon, Sion, Vevey

Tessin Bellinzone, Chiasso, Locarno, Lugano

Zurich Baden, Bülach, Brugg, Glattzentrum, Thalwil, Uster, Wohlen, Zoug, Zurich: Altstetten, Limmatplatz, Oerlikon, Seidengasse, Stockerstrasse

Impressum

Banque Migros SA, Case postale, 8010 Zurich-Mülligen, www.banquemigros.ch
Service Line 0848 845 400, du lundi au vendredi 8–19 heures, samedi 8–12 heures

Concept et réalisation: Jung von Matt/Limmat AG

Typographie et production: Theiler Werbefabrik GmbH

Papier: Offset, Plano Premium 150 g, Sihl + Eika